



TARIFS PUBLICS 2022 (HT)

Carte UpDéjeuner

Tarifs en vigueur du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022

		Commission d'apport d'affaires	Frais liés à la gestion des réseaux monétiques	Les frais de gestion transactionnelle d'accès au réseau
Carte 1 ^{ère} Génération		3,35 %	0,50 %	0,06 € par transaction
Carte 2 ^{ème} Génération				

La **commission d'apport d'affaires** correspond :

- La commercialisation de l'offre UpDéjeuner auprès des financeurs
- Le référencement des commerçants dans les outils de consultation du réseau (Store Locator)
- La gestion des réclamations commerciales des bénéficiaires/commerçants

Les **frais liés à la gestion des réseaux monétiques** intègrent :

- La gestion du parc des TPE et les instanciations
- Les frais fixes liés à l'accès aux réseaux CB et Mastercard (et Visa)
- La gestion de la facturation, du règlement et la génération de reporting
- La mise à disposition de solutions type Xpay (Apple Pay, Google Pay, Samsung Pay, ...)
- La gestion de la fraude en temps réel (enrôlement et transaction) et le contrôle de fraude 3DS (authentification forte)
- Les évolutions techniques (réglementaires et métiers)

Les **frais de gestion transactionnels d'accès au réseau** comprennent :

- La gestion de l'autorisation et le contrôle systématique du solde
- La gestion des réclamations techniques utilisateurs
- L'accès aux terminaux virtuels (VAD) pour paiement sur plateforme et borne
- Les règles de paramétrage